

ÉNERGIE, CLIMAT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'énergie et du climat

Arrêté du 11 janvier 2016 portant nomination au conseil à l'électrification rurale mentionné au onzième alinéa du I de l'article L.2224-31 du code général des collectivités territoriales

NOR : DEVR1601454A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 11 janvier 2016, sont nommés pour une durée de trois ans membres du conseil à l'électrification rurale :

À titre de représentant des conseils départementaux

M. Bernard de la Hamayde, vice-président du conseil départemental de l'Aube.

À titre de représentants des autorités organisatrices de la distribution d'électricité susceptibles de bénéficier des aides à l'électrification rurale

M. Xavier Pintat, président de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, président du syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde.

M. Jean-Paul Amoudry, vice-président de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, président du syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie.

M. Jean Gaubert, vice-président de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, président du syndicat départemental d'électricité des Côtes-d'Armor.

M. Guy Hourcabie, premier vice-président délégué de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, président du syndicat intercommunal d'énergie et d'équipement de la Nièvre.

M. Ladislav Poniatowski, vice-président de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies, président du syndicat intercommunal d'électricité et de gaz de l'Eure.

M. Pascal Sokoloff, directeur général de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies.

À titre de représentants d'Électricité réseau distribution France

Le directeur en charge des concessions ou son représentant.

Le directeur en charge de la régulation ou son représentant.

À titre du représentant d'Électricité de France (systèmes énergétiques insulaires)

Le directeur des systèmes énergétiques insulaires d'EDF, ou son représentant.

À titre du représentant des entreprises locales de distribution

M. Roland Motard, président de l'Association nationale des régies de services publics et des organismes constitués par les collectivités locales.

À titre de représentants du ministre chargé de l'énergie

Le sous-directeur chargé du système électrique à la direction générale de l'énergie et du climat, ou son représentant.

Le chef du bureau chargé des réseaux de transport et de distribution d'électricité à la direction générale de l'énergie et du climat, ou son représentant.

À titre de représentant du ministre chargé du budget

Le chef du bureau de l'énergie, des participations, de l'industrie et de l'innovation à la direction du budget, ou son représentant.

À titre de représentant du ministre chargé des collectivités locales

Le chef du bureau des services publics locaux à la direction générale des collectivités locales, ou son représentant.

À titre de représentant du ministre chargé de l'aménagement du territoire

Le directeur du développement des capacités des territoires au commissariat général à l'égalité des territoires, ou son représentant.

À titre de représentant du ministre ordonnateur disposant des crédits des programmes pour le financement des aides à l'électrification rurale

Le sous-directeur chargé des affaires générales à la direction générale de l'énergie et du climat, ou son représentant.

M. Pintat exerce les fonctions de président du conseil à l'électrification rurale.